

4 Description des huit aires protégées projetées



Photo 9. Vallée de la rivière de la Racine de Bouleau (D. Boisjoly, MDDEP)

4.2 Réserve de biodiversité projetée de la rivière de la Racine de Bouleau

4.2.1 Localisation, limites et dimensions de la réserve projetée

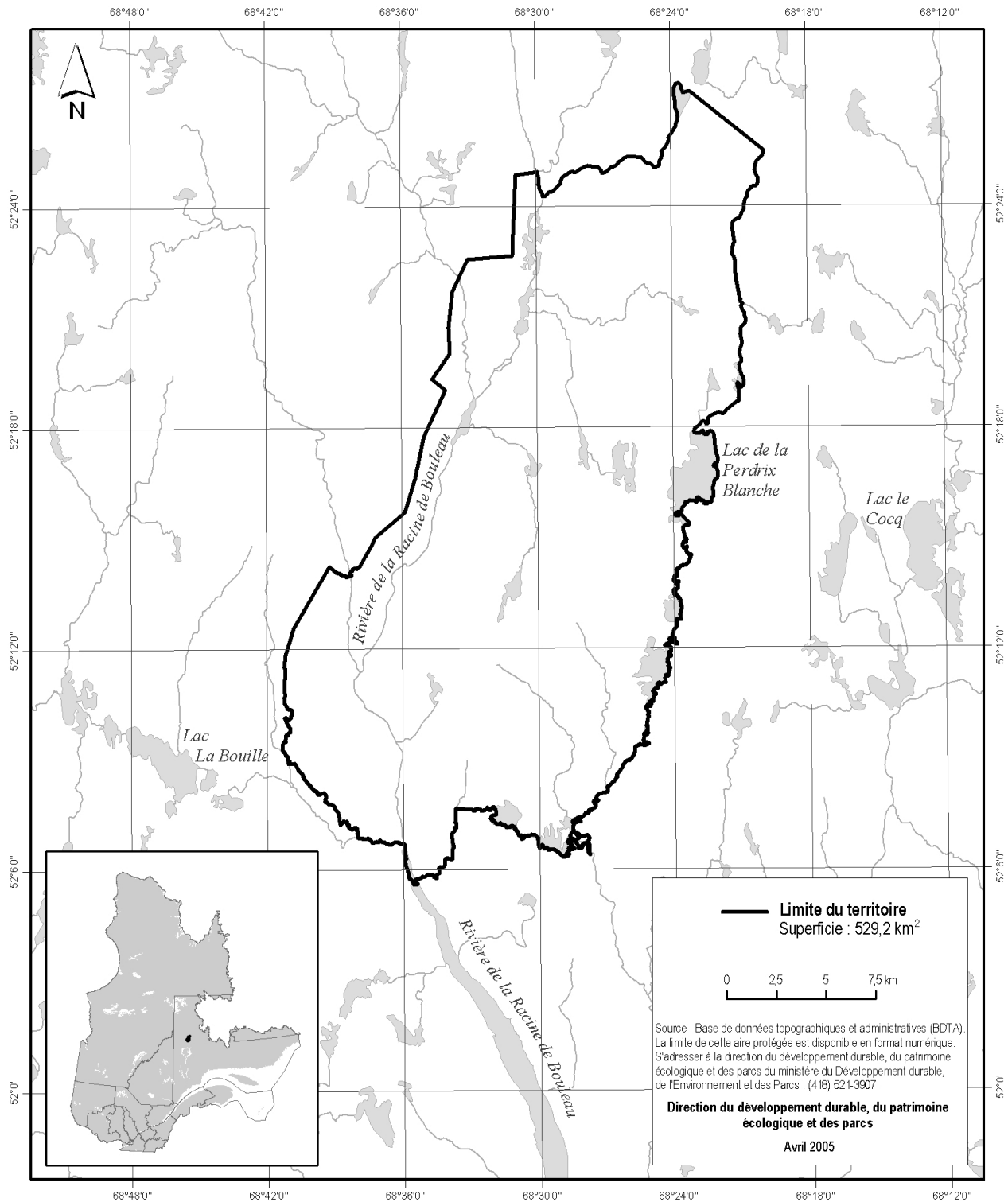
La réserve de biodiversité projetée de la rivière de la Racine de Bouleau se situe dans la région administrative de la Côte-Nord, entre le 52° 05' et le 52° 28' de latitude nord et le 68° 19' et le 68° 42' de longitude ouest (figure 28). Elle se localise à environ 45 km au nord

du réservoir Manicouagan et occupe une superficie de 529,2 km sur le territoire non organisé de Rivière-Mouchalagane de la municipalité régionale de comté (MRC) de Caniapiscau.

4.2.2 Cadre légal

Le statut légal actuel du territoire ci-après décrit est celui de réserve de biodiversité projetée, statut régi par la Loi sur la conservation du patrimoine naturel (L.R.Q. c. C-61.01). Le statut final visé est celui de réserve de biodiversité. Son régime des activités est régi par la Loi ainsi que par son plan de conservation.

Figure 28. Localisations et limites de la réserve de biodiversité projetée de la rivière de la Racine de Bouleau telles que présentées au plan sommaire de conservation



Réserve de biodiversité projetée
de la rivière de la Racine de Bouleau
(nom provisoire)

**Développement durable,
Environnement
et Parcs**



4.2.3 Toponyme

Le toponyme provisoire est celui de réserve de biodiversité projetée de la rivière de la Racine de Bouleau. Le toponyme proposé à la suite de l'attribution du statut permanent de protection est celui de réserve de biodiversité Racine-de-Bouleau. L'origine de l'appellation Racine de Bouleau pourrait être montagnaise puisque la rivière portait autrefois le nom de *Ushkuepemuk Shipi*, dont on peut extraire les mots bouleau (*ushkuass*) et rivière (*shipi*). En fait, les Montagnais utilisent des racines qu'ils ramassent à proximité des bouleaux, pour en extraire un remède contre la pneumonie (Commission de toponymie du Québec).

4.2.4 Écologie

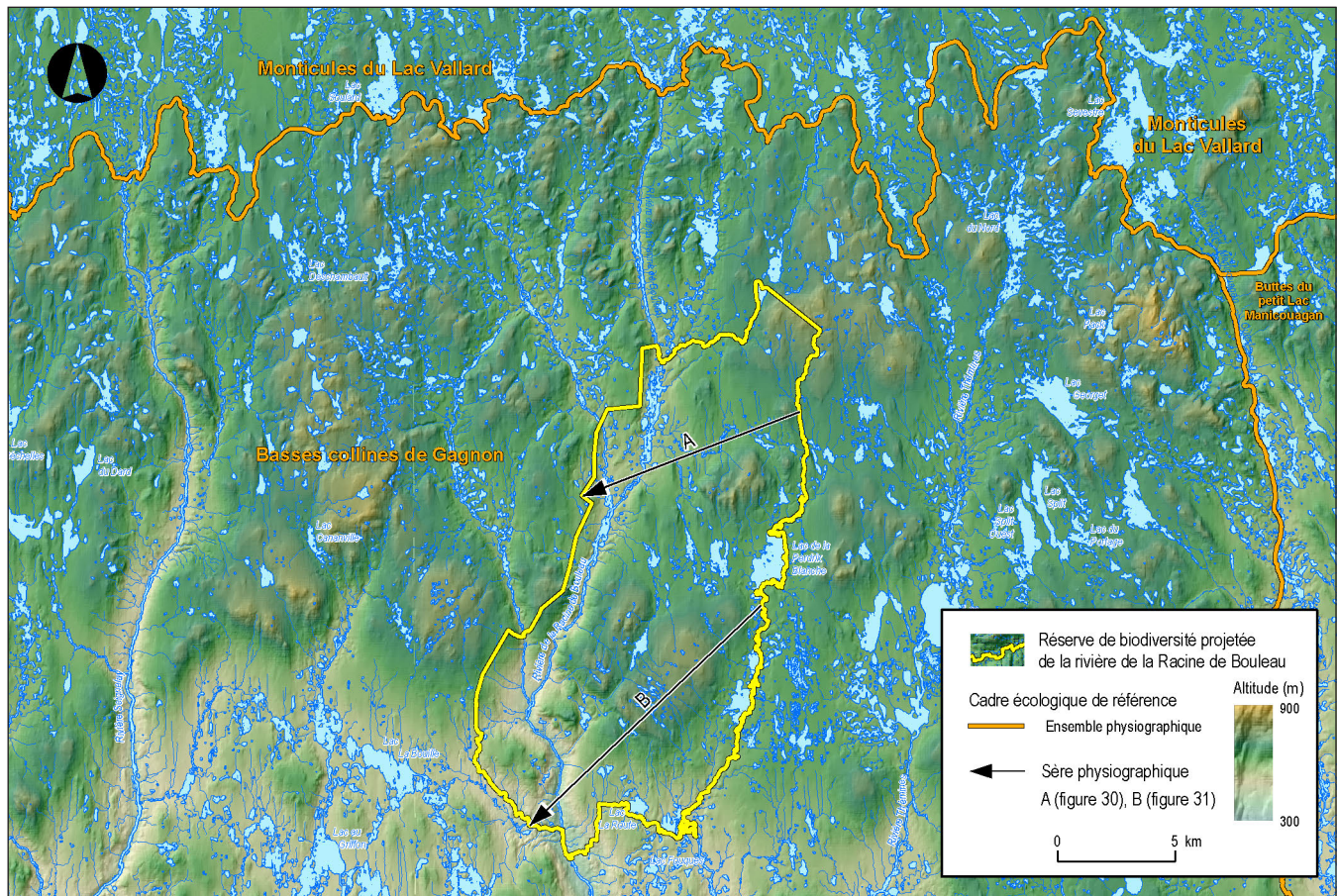
Milieu physique

Le climat de la région de la réserve de biodiversité se caractérise par une température de type subpolaire froide (de $-9,4$ à $-6,0$ °C), le niveau de précipitations est de type subhumide (de 800 à 1359 mm) et la saison de croissance est qualifiée de moyenne (150-179 j.) dans l'extrême sud et de courte (de 120 à 149 jours) dans le nord.

La réserve de biodiversité projetée de la rivière de la Racine de Bouleau appartient à la région naturelle de la cuvette du réservoir Manicouagan dans la province naturelle des Laurentides centrales. Plus particulièrement, cette aire protégée vise la protection d'un échantillon représentatif de l'ensemble physiographique des Basses collines de Gagnon (figure 29).

La géomorphologie de la réserve de biodiversité est caractérisée par un relief principalement composé de buttes et de collines recouvertes de till dont l'épaisseur diminue sur les sommets et dans les escarpements (figures 30 et 31). Bien que les données disponibles ne permettent pas une cartographie des dépôts de surface de la région, des dépôts fluviatiles (sable et limon) sont observés dans les secteurs moins pentus de la vallée (figure 30) alors que des dépôts organiques sont observés dans les dépressions du plateau (photo 10). Quant à la géologie, à l'ouest de la rivière Racine de Bouleau le substrat est essentiellement composé de paragneiss alors qu'à l'est, il est composé de marbre (figure 3). L'altitude dans la réserve de biodiversité varie de 341 mètres à la hauteur de la portion en aval de la rivière Racine de Bouleau à 815 mètres aux sommets des collines (figure 29).

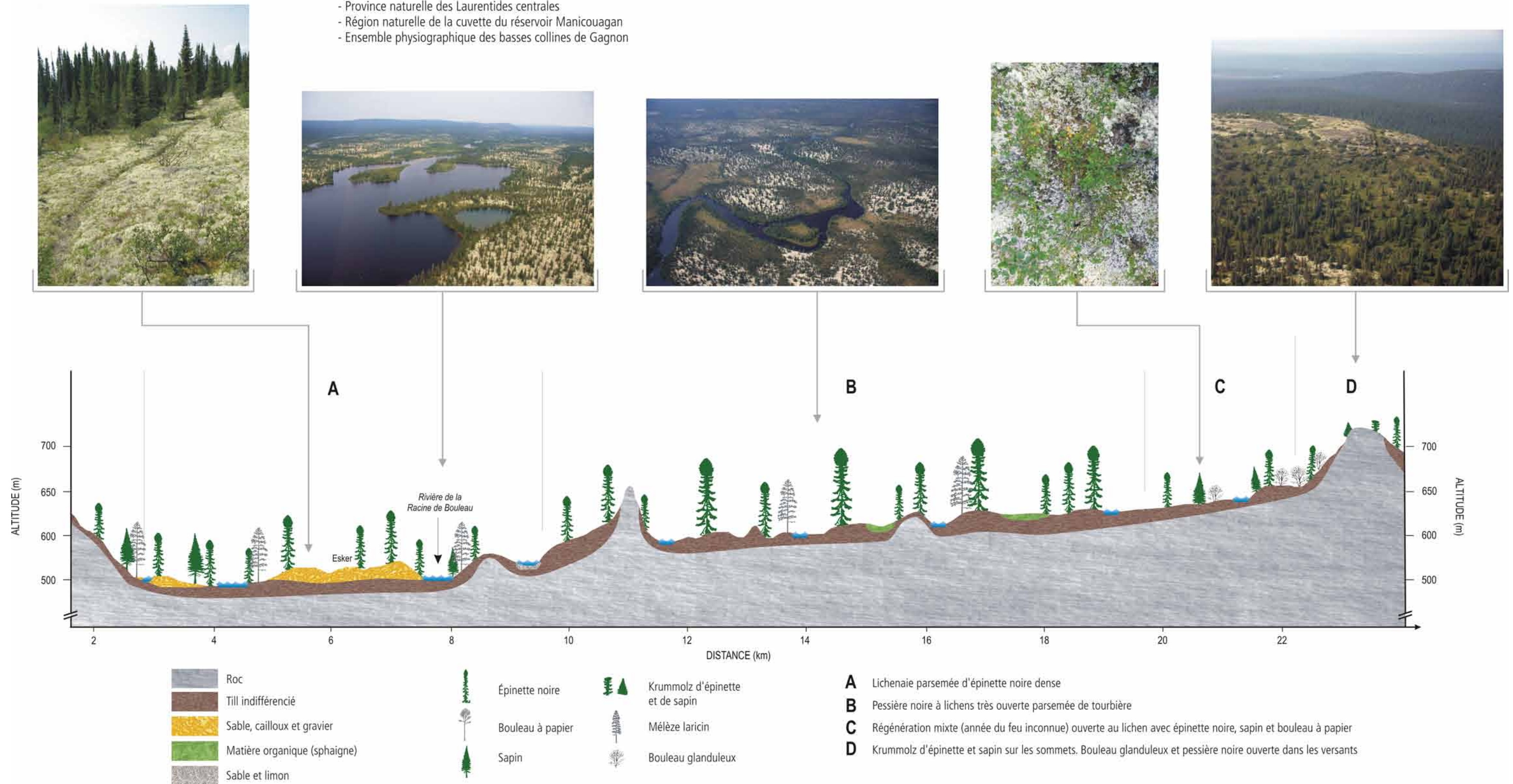
Figure 29. Réserve de biodiversité projetée de la rivière de la Racine de Bouleau : cadre écologique de référence et localisation de la sère physiographique



Réserve de biodiversité de la rivière de la Racine de Bouleau

- Province naturelle des Laurentides centrales
- Région naturelle de la cuvette du réservoir Manicouagan
- Ensemble physiographique des basses collines de Gagnon

Figure 30.
Réserve de biodiversité projetée de la rivière de la Racine de Bouleau :
sère physiographique du secteur nord de la rivière de la Racine de Bouleau



Réserve de biodiversité de la rivière de la Racine de Bouleau

- Province naturelle des Laurentides centrales
- Région naturelle de la cuvette du réservoir Manicouagan
- Ensemble physiographique des basses collines de Gagnon

Figure 31.
Réserve de biodiversité projetée de la rivière de la Racine-de-Bouleau :
sère physiographique du secteur nord de la rivière de la Racine-de-Bouleau

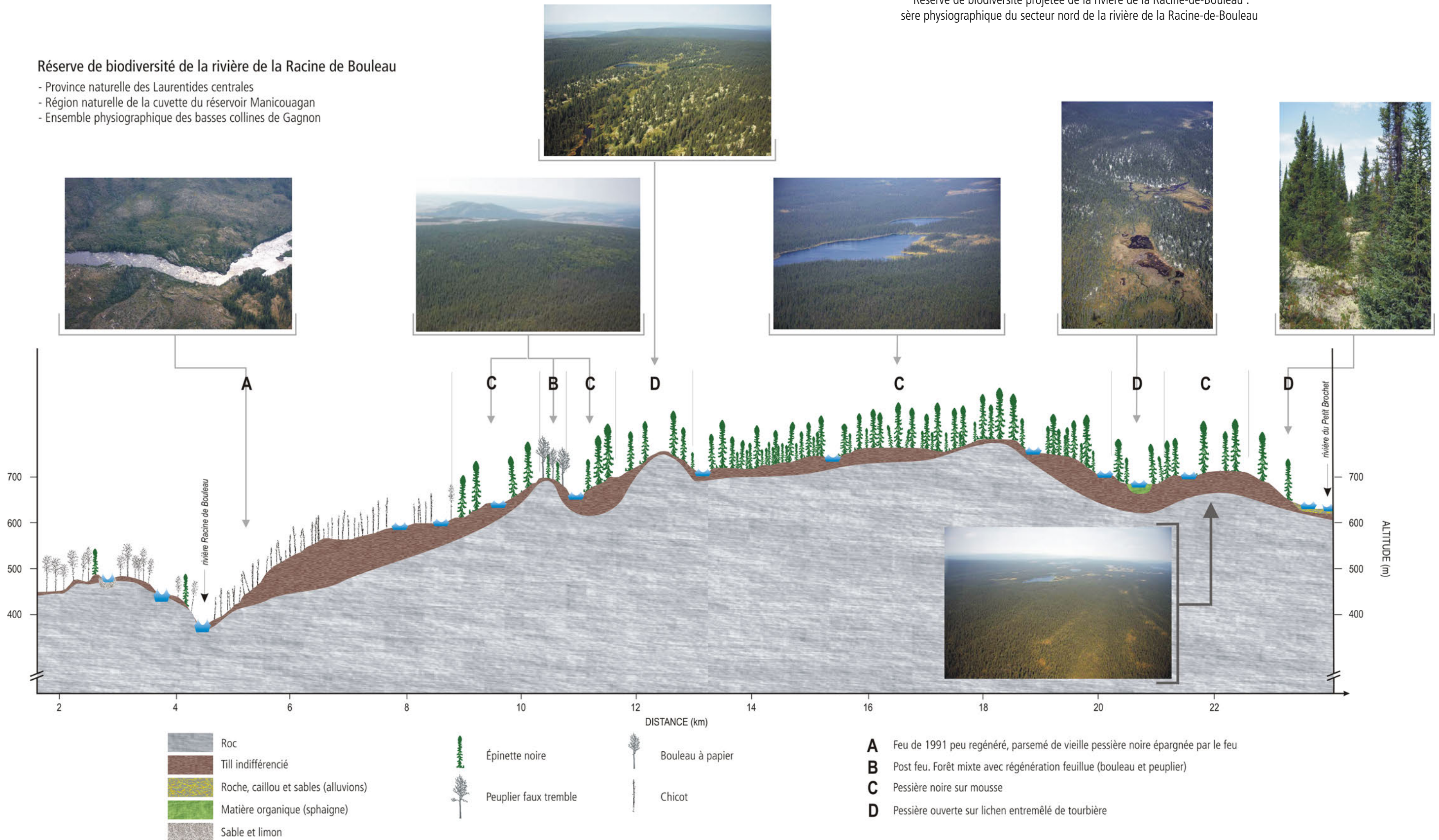
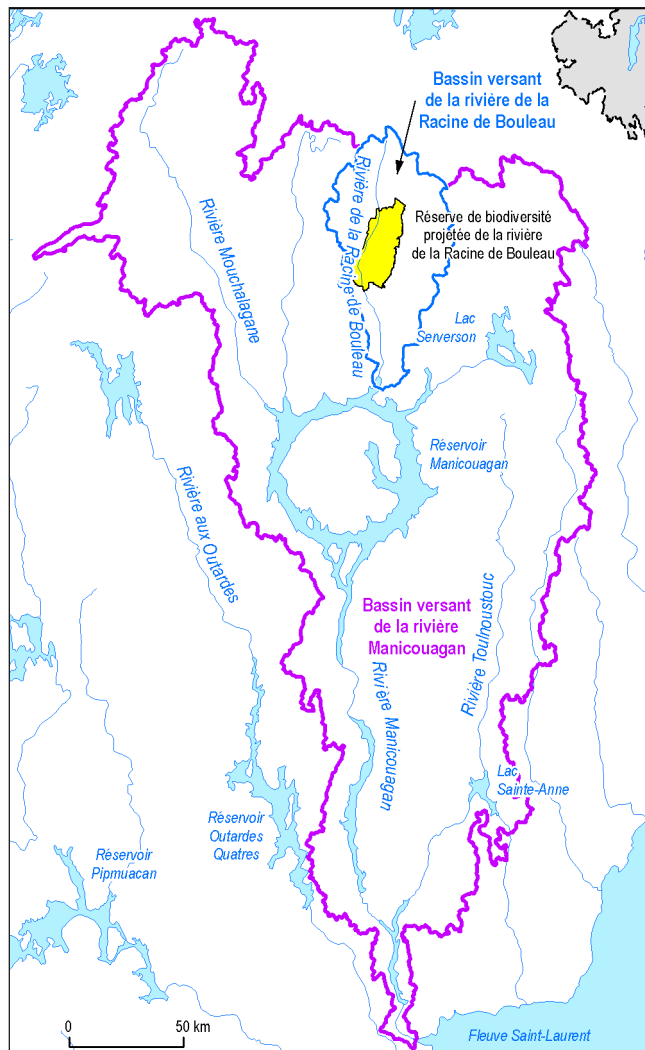


Photo 10. Tourbières des dépressions du plateau
(D. Boisjoly, MDDEP)



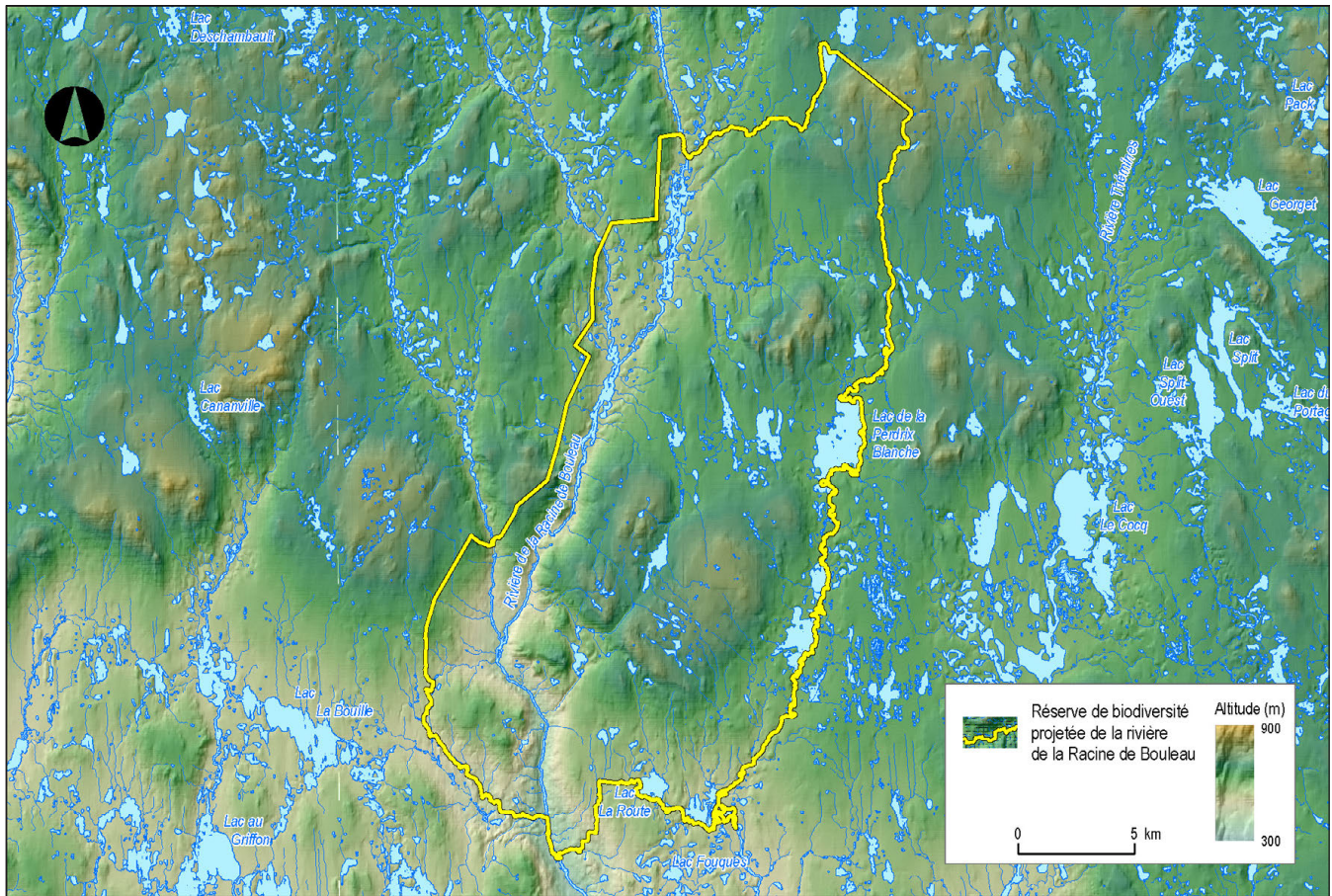
Le réseau hydrographique de la réserve de biodiversité projetée fait partie du bassin versant de la rivière Manicouagan qui se déverse dans le fleuve Saint-Laurent (bassin versant de niveau 1) et plus précisément au sein du sous-bassin de la rivière Racine de Bouleau (figure 32). Près de 14 % du sous-bassin de la rivière Racine de Bouleau est protégé par la réserve de biodiversité du même nom tandis qu'elle protège environ 1 % du bassin de la rivière Manicouagan. La portion de la rivière Racine de Bouleau qui est incluse dans la réserve de biodiversité projetée consiste en un tronçon d'environ 40 km de rivière tumultueuse aux nombreux rapides (figure 33). Plusieurs affluents innommés inclus en tout

Figure 32. Réserve de biodiversité projetée de la rivière de la Racine de Bouleau : bassins versants



ou en partie au sein de l'aire protégée trouvent leurs sources au bas des collines situées au centre de la réserve de biodiversité projetée. L'hydrosystème constitué de la rivière du Petit Brochet et d'une succession de lacs correspond à la limite est de la réserve de biodiversité projetée sur près de 50 km. Les principaux lacs de la réserve de biodiversité sont, de l'amont à l'aval, le lac de la Perdrix Blanche (6,7 km²), le lac Siliac (1 km²), le lac Monrepos (3,1 km²) et le lac La Route (1,9 km²).

Figure 33. Réserve de biodiversité projetée de la rivière de la Racine de Bouleau : réseau hydrographique



Milieu biologique

La végétation de la réserve de biodiversité projetée est dominée par la Pessière noire sur mousses et sphaignes qui occupe près de 40 % de l'aire protégée, soit 209 km² (résineux à fond de mousses dans la figure 34). Quelques sapins et mélèzes y sont aussi retrouvés, ces derniers étant surtout présents aux abords des cours d'eau, ruisseaux et milieux humides. La pessière noire ouverte sur lichens est aussi abondante dans l'aire protégée et occupe 28 % du territoire ou 146 km² (photo 11). Les milieux régénérés après feu sont caractérisés par la présence d'essences feuillues (peuplier faux-tremble, bouleau à papier) qui, en peuplements purs ou mélangés, occupent 2 % de l'aire protégée projetée ou 12 km². Deux feux d'importance ont influé sur le territoire de la réserve de biodiversité projetée de la rivière de la Racine de Bouleau au cours des deux dernières décennies. Un feu de 1991 a brûlé près de 82 km² au sud du territoire (photo 12) et un autre environ 13 km² en 2003 dans le secteur nord. Les milieux humides sont relativement rares au sein de la réserve de biodiversité projetée, ces derniers représentant moins de 2 % du territoire protégé. En ce qui a trait aux espèces rares,

vulnérables ou menacées, aucune espèce n'a été recensée sur le territoire probablement parce qu'aucun inventaire exhaustif n'y fut réalisé. Toutefois, la présence de marbre dans le substrat rocheux de l'aire protégée pourrait favoriser la croissance d'espèces floristiques calcicoles (associées aux milieux calcaires) considérées comme rares dans la région.

Au chapitre de la faune, les habitats présents sur ce territoire sont propices à la présence du caribou des bois. Des réseaux de pistes ont d'ailleurs été observés dans les pessières noires à lichens (voir la première photo de la figure 30). Cependant, le territoire de la réserve de biodiversité projetée n'a fait l'objet d'aucun inventaire propre au caribou forestier. En ce qui concerne la faune piscicole, un des tributaires du réservoir Manicouagan, qui traverse la partie ouest de la réserve de biodiversité projetée, abrite une espèce particulière, le touladi. Bien que la faune de cette aire protégée soit peu connue et inventoriée, de nombreuses espèces de mammifères, de poissons et d'oiseaux associées à la forêt boréale de la région fréquentent fort probablement le territoire (voir section faune dans le portrait régional).

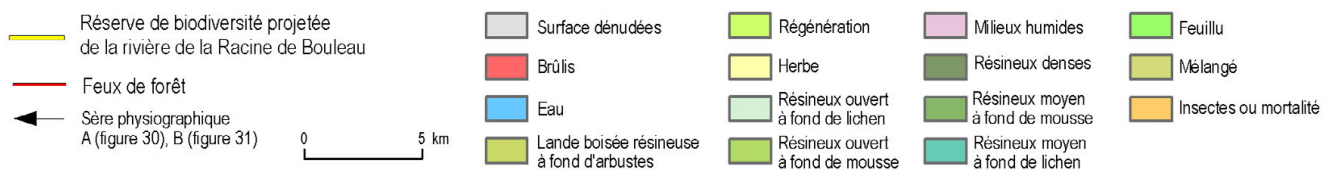
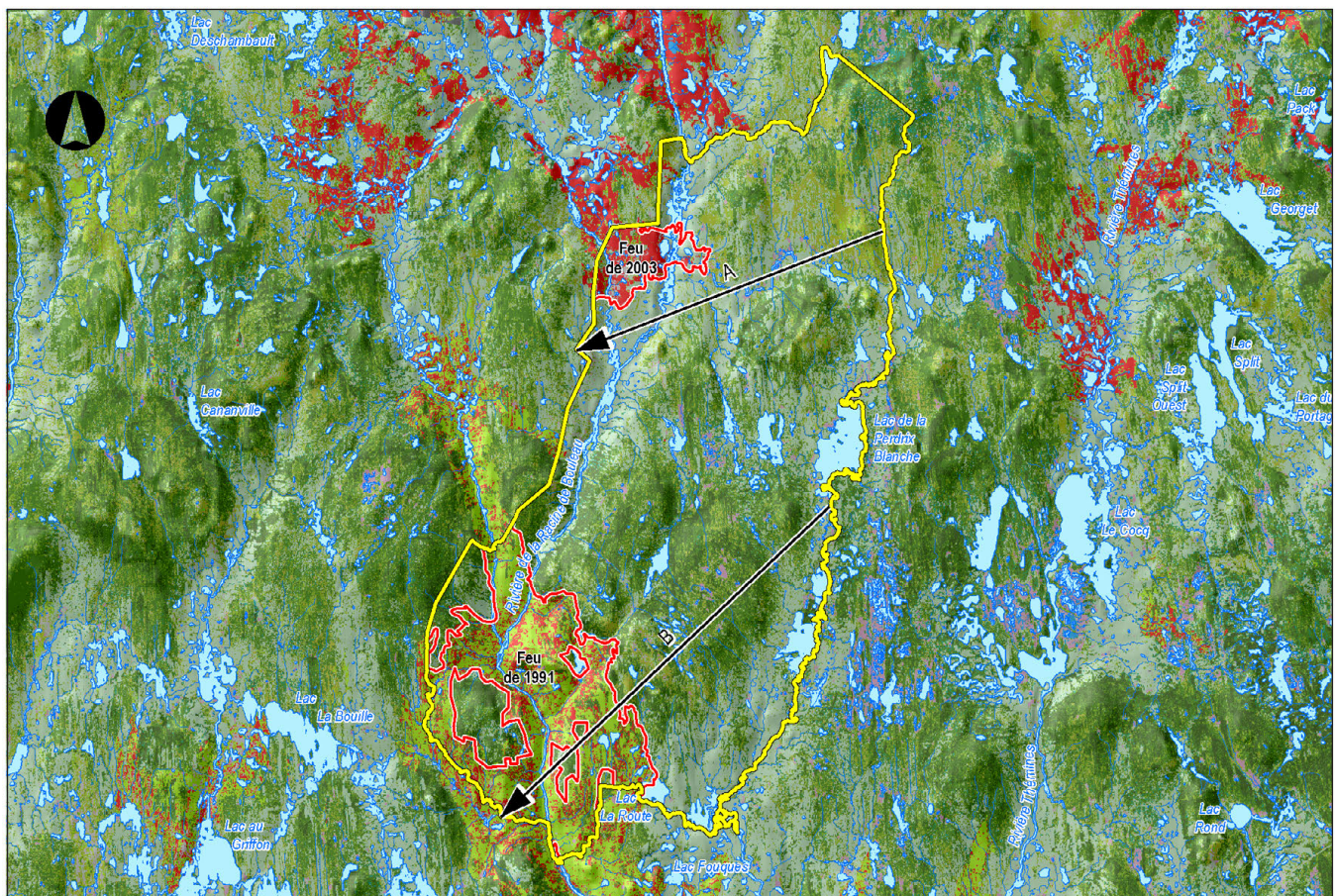
Photo 11. Pessière noire ouverte sur lichens
(D. Boisjoly, MDDEP)



Photo 12. Feu de 1991
(D. Boisjoly, MDDEP)



Figure 34. Réserve de biodiversité projetée de la rivière de la Racine de Bouleau : végétation



Milieu social

La réserve de biodiversité projetée de la rivière de la Racine de Bouleau est située au sein du Nitassinan de la communauté Innue de Pessamit telle qu'elle est définie dans l'entente de principe d'ordre général (ÉPOG) (figure 35). L'aire protégée est comprise principalement dans la réserve à castor de Bersimis et un secteur au nord est situé au sein de la réserve à castor de Saguenay dans lesquelles les communautés innues bénéficient de droits particuliers relatifs à la chasse et au piégeage des animaux à fourrure. Aucun site archéologique ne témoigne de l'utilisation historique du territoire possiblement parce qu'aucun inventaire n'y fut réalisé.

Le territoire de la réserve de biodiversité projetée de la rivière de la Racine de Bouleau est très peu utilisé par l'homme. Un seul droit foncier à des fins de villégiature a été octroyé sur le territoire de la réserve de biodiversité projetée près du lac de la Perdrix Blanche. De plus, un parcours de motoneige hors-piste longe la rivière Racine de Bouleau pour ensuite rejoindre Fermont. Quant à la chasse et à la

pêche, la réserve de biodiversité projetée est localisée au sein de la zone de chasse 19 Sud et de la zone de pêche 19.

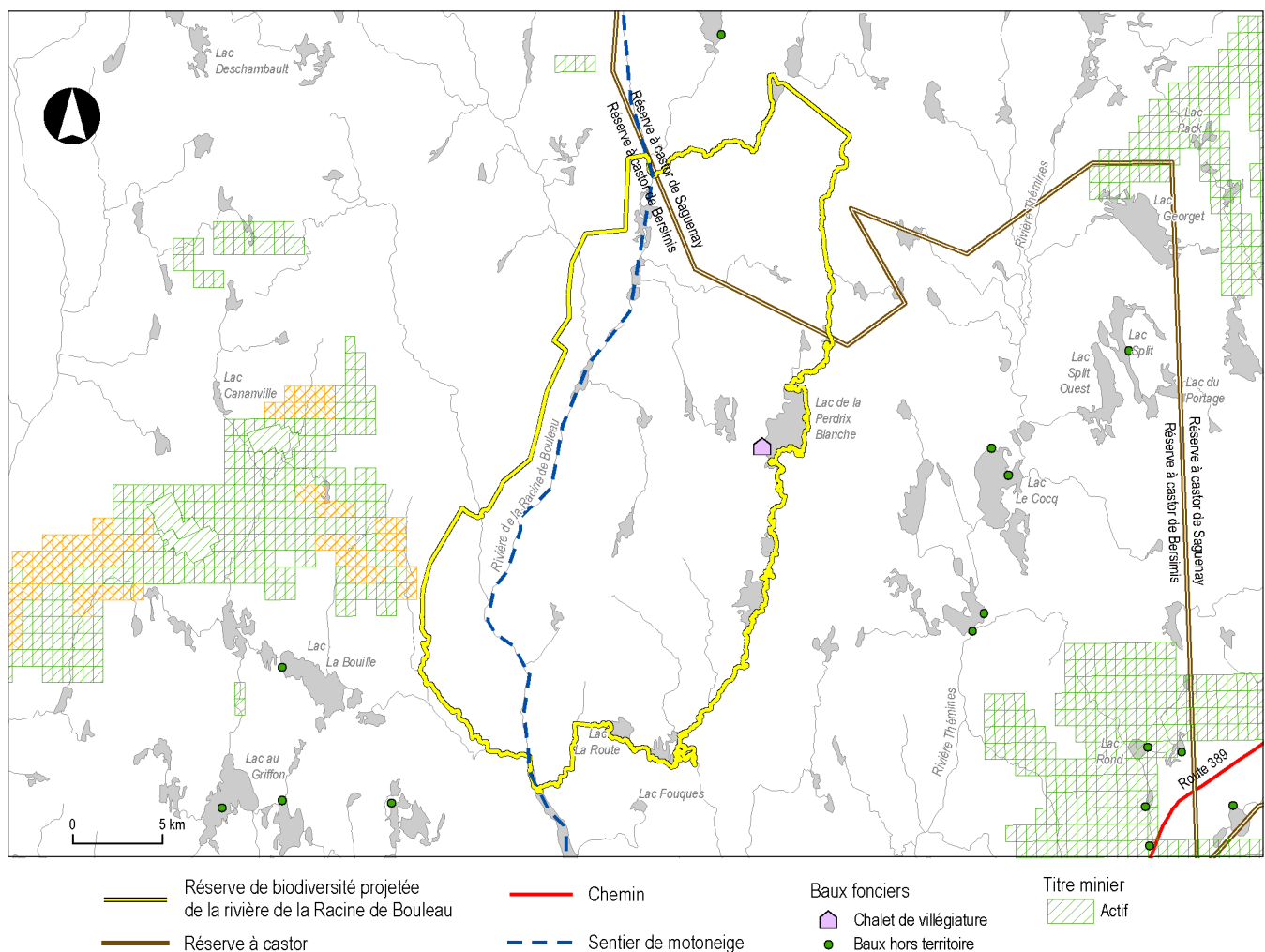
Aucun chemin ne permet un accès terrestre à cette aire protégée, uniquement le transport aérien, la motoneige ou une embarcation nautique permettent d'accéder à ce territoire.

4.2.5 Contributions de l'aire protégée

Représentativité

Sur le plan de la représentativité des éléments physiques, la réserve de biodiversité projetée de la rivière de la Racine de Bouleau vise surtout la protection d'écosystèmes représentatifs de l'ensemble physiographique des Basses collines de Gagnon. La réserve projetée contribue à la protection de cet ensemble physiographique à raison de plus de 4 % et protège une association de types écologiques partiellement représentative de cet ensemble, soit des pessières sur buttes et basses collines sur till indifférencié. En combinaison avec la réserve de biodiversité projetée du lac Plétipi, 61 % des objectifs

Figure 35. Réserve de biodiversité projetée de la rivière de la Racine de Bouleau : utilisation



de représentativité (dans le cadre de l'objectif gouvernemental du 8 %) de cet ensemble physiographique sont atteints. La principale carence de protection dans cet ensemble physiographique concerne les plaines avec dépôts organiques qui sont aussi sous-représentées au sein de cette province naturelle.

Au sujet de la représentativité des éléments biologiques, cette réserve de biodiversité projetée contribue à la protection de forêts conifériennes (pessières à mousses et pessières ouvertes sur lichens) déjà bien représentées au sein des aires protégées de la province naturelle des Laurentides centrales (Brassard et autres, 2009). Il est difficile de mesurer la contribution de cette aire protégée projetée en ce qui a trait aux vieilles forêts car elle est située hors de la forêt aménagée et des zones écoforestières cartographiées. Comme la réserve de biodiversité projetée est située au nord de la limite d'attribution des forêts, la contribution en forêts productives peut être jugée comme très faible.

En ce qui concerne les espèces rares, vulnérables ou menacées, l'absence de données ne permet pas de mesurer la contribution de cette aire protégée en ce sens. La protection du caribou forestier et des écosystèmes riches en lichens utilisés lors de l'alimentation hivernale contribue à protéger des habitats importants pour cet écotype au nord de la forêt aménagée.

Efficacité

La réserve de biodiversité projetée de la rivière de la Racine de Bouleau assure la protection d'un territoire presque exempt de perturbations d'origine anthropique. Seul un chalet de villégiature ainsi que les infrastructures associées s'y retrouvent et le taux de naturalité est donc très élevé.

Sur le plan de la configuration, la superficie de cette aire protégée projetée n'est théoriquement pas assez grande (529,2 km²) pour contenir l'ensemble des stades de succession des écosystèmes forestiers car dans la pessière à mousse de l'est, les feux sont généralement plus grands que 500 km² (Gauthier et autres, 2008). En ce qui a trait au ratio périmètre/superficie, la réserve de biodiversité projetée présente un ratio de 0,28, soit près de trois fois le ratio idéal (cercle parfait) pour cette superficie (0,09). De plus, la taille de la réserve ne permet pas d'éliminer un effet de bordure car si on soustrait une bordure de 3 km² aux limites, le noyau de conservation restant est de 228 km². Cette réserve de biodiversité projetée seule ne serait donc pas de superficie suffisante pour assurer la protection du caribou forestier qui aurait besoin de plusieurs territoires protégés interreliés d'une superficie variant de 5 000 à 13 000 km² selon les auteurs (Schneider 2001, Wilkinson 2008). Cette aire protégée aurait avantage à être agrandie en limitant le plus possible le périmètre de bordure, mais surtout une attention particulière devra être portée afin d'assurer une connectivité entre cette réserve de biodiversité et les aires protégées de la région.

4.2.6 Enjeux de conservation

Le territoire de la réserve de biodiversité projetée de la rivière de la Racine de Bouleau est presque exempt de toute forme de perturbation anthropique et constitue donc un excellent témoin de la dynamique naturelle des écosystèmes de la région. Le principal enjeu de conservation de ce territoire consiste donc à maintenir cette intégrité écologique. La protection des habitats du caribou forestier représente aussi un enjeu important de conservation pour ce territoire, mais le manque de connaissance à ce propos limite la possibilité d'intégrer cet enjeu dans la gestion de ce territoire.

4.2.7 Proposition d'agrandissement

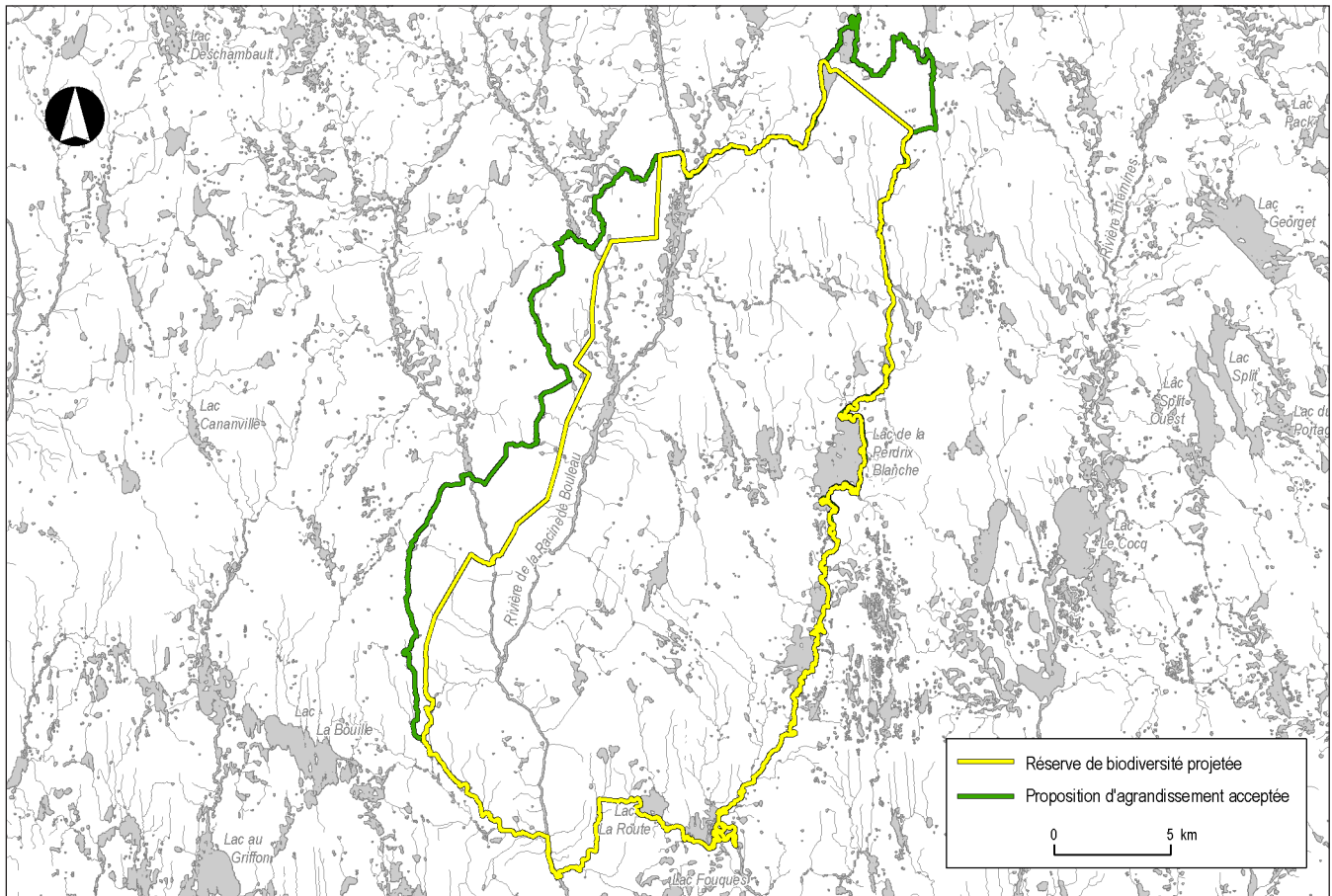
Les agrandissements proposés pour la réserve de biodiversité projetée de la rivière de la Racine de Bouleau ont été délimités de façon à ce que les limites de la réserve de biodiversité correspondent davantage à des limites écologiquement significatives plus facilement identifiables sur le terrain que les limites actuelles qui sont souvent à flanc de talus. Ces agrandissements représentent une superficie de 76,7 km² et porteraient la superficie de la réserve de biodiversité à 606 km² (figure 36). Ces agrandissements proposés n'améliorent pas la configuration, mais sont nécessaires afin que les limites soient écologiquement significatives. Les agrandissements proposés sont principalement des pessières à fond de mousse et à fond de lichens. Aucun bail de villégiature n'y est recensé. D'autres agrandissements pourraient être pertinents afin de protéger la plaine sur dépôt organique située à l'est de la réserve de biodiversité projetée. Toutefois, ces agrandissements représenteraient une superficie d'au moins 280 km² et n'ont pas été considérés dans la présente analyse car, dans ce secteur, le MDDEP vise à ce que les agrandissements majeurs soient appuyés par la présence confirmée de caribou forestier et/ou d'autres carences biologiques. Une utilisation intensive de ces tourbières par le caribou forestier pourrait justifier l'inclusion de ce territoire à la réserve de biodiversité ultérieurement.

4.2.8 Gestion de la réserve permanente

Les caractéristiques de cette aire protégée et sa très faible fréquentation n'engendrent pas de particularité en ce qui concerne sa gestion. Le MDDEP travaillera de concert avec les motoneigistes de façon à réduire le plus possible le dérangement pour le caribou forestier. L'identification des secteurs utilisés par le caribou forestier représente une des priorités d'acquisition de connaissances pour cette aire protégée de façon à assurer une gestion efficace de ce territoire en matière de protection de la biodiversité.

La réserve de biodiversité permanente de la rivière de la Racine de Bouleau étant un territoire très peu utilisé, une gestion minimale est envisagée. Le MDDEP n'envisage pas d'y réaliser une mise en valeur et n'entend pas inciter ou soutenir les projets de mise en valeur. La signalisation comme la surveillance y seraient très limitées.

Figure 36. Réserve de biodiversité projetée de la rivière de la Racine de Bouleau : proposition d'agrandissement



4.2.9 Considération de connectivité

La figure 37 présente les secteurs identifiés comme des corridors potentiels qui permettraient de connecter la réserve de la rivière de la Racine de Bouleau aux autres aires protégées environnantes. Ces corridors ont été déterminés de façon à relier les aires protégées les plus proches par des milieux exempts, dans la mesure du possible, d'obstacles infranchissables (ex. rivière large et tumultueuse, falaise, etc.) et de perturbations d'origines anthropiques et naturelles. Dans ce cas-ci, les corridors proposés visent à assurer une connectivité entre la réserve de biodiversité de la rivière de la Racine de Bouleau et les réserves de biodiversité du lac Gensart et Uapishka. Le corridor sud traverse toutefois la route 389. Il est important de préciser que les corridors de connectivité proposés ici ne constituent pas des propositions d'aires protégées mais visent à souligner l'importance de maintenir l'intégrité écologique dans ces secteurs de façon à permettre la migration des espèces et des processus écologiques.

Figure 37. Réserve de biodiversité projetée de la rivière de la Racine de Bouleau : considération de connectivité

